

Rouyn-Noranda, le 13 octobre 2022

Par courriel : ConsultationFonderieHorne@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Mémoire déposé dans le cadre du Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne – Un environnement sain pour les futures générations

À qui de droit,

Arrivée à Rouyn-Noranda en 53-54 j'ai choisi m'installer dans le quartier Notre-Dame près d'un an plus tard avec mon conjoint. Nous avons fait ce choix pour sa localisation dans le cœur de la vie culturelle, son cadre de vie et sa proximité avec le centre-ville, nos lieux de travail et le lac Osisko. Un choix pour limiter mon empreinte environnementale, mais à quel prix?

J'aime ce quartier et cela fait maintenant 53-54 que j'y vis avec la famille qui s'est agrandie. Avant la parution des deux rapports d'étude de biosurveillance de la Direction de santé publique, je ne me doutais pas de la piètre qualité de l'air. Au contraire, les commentaires de plusieurs comme « c'était bien pire avant » ou « on goûte moins la mine maintenant » pouvaient rassurer. Faussement.

Avec mon conjoint, nous avons participé à l'étude de biosurveillance menée à l'automne 2019 qui visait à caractériser l'imprégnation à l'arsenic de l'ensemble de la population du quartier Notre-Dame. Les résultats ne nous ont pas rassurés. Et les informations qui ont été diffusées par la suite non plus. Je me posais plein de questions : est-ce une bonne idée de prendre une marche aujourd'hui dans le quartier, de faire le tour du lac à vélo, d'aller au parc de la presqu'île, de laisser les enfants jouer dans le sable, la terre, la neige, d'ouvrir les fenêtres pour aérer, etc. ? Vivre dans l'incertitude. Et l'anxiété aussi...

Je ne suis pas la seule. Les dernières années et mois furent difficiles pour moi et les miens. Rester, partir. Un vrai dilemme.

Le printemps dernier, nous avons été informés des effets néfastes des émanations de la fonderie Horne pour la santé de la population de Rouyn-Noranda. Nous sommes plus à risque de développer des cancers, nos enfants peuvent naître de façon prématurée et être de petit poids, les rendant ainsi plus vulnérables. Aucun doute dans nos esprits : les contaminants rejetés dans l'air par la fonderie en sont la cause principale.

Pire, nous avons compris que ces données sur les effets de cette pollution industrielle étaient connues depuis de nombreuses années et nous ont été cachées.

J'aime ma ville et je voudrais pouvoir y vivre sans danger. Je souhaite sentir que ma santé et celle des miens n'y sont pas menacées. La situation est insoutenable et doit changer. Le gouvernement doit défendre la population et exiger que Glencore Fonderie Horne respecte nos normes québécoises, tel que le demandent également les médecins de Rouyn-Noranda.

Ce sont les raisons pour lesquelles je soumetts, dans le présent mémoire, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m³ d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.
- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m³ par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.
- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.
- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.
- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.
- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)

- Le suivi des particules fines (PM2,5) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des miens à court et à moyen terme.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que ma santé et celle des miens soient respectées. Pour me redonner confiance envers les autorités. Et surtout, pour me confirmer que c'est une bonne idée de rester dans ce quartier que j'affectionne particulièrement et dans lequel j'aimerais voir grandir mes enfants, nos petits voisins, nos générations futures. Il faut viser mieux et leur laisser un environnement sain.

53-54

53-54

c.c. : Ville de Rouyn-Noranda : info@rouyn-noranda.ca